

## Extrait du registre des Délibérations

### **Séance du 16 juillet 2025**

**Convocation : 10 juillet 2025 - Date d'affichage : 10 juillet 2025**

Sous la Présidence de M. Thierry IGONNET, les membres du Conseil de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais se sont réunis l'an deux mille vingt-cinq, le mercredi seize juillet à vingt heures à Dompierre-les-Ormes - salle des fêtes.

Commune de <b>BOURGVILAIN</b> :	M. Gilles LAMETAIRIE
Commune de <b>LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE</b>	M. Philippe HILARION
Commune de <b>DOMPIERRE LES ORMES</b>	Mme Géraldine AURAY Mme Séverine DEBIEMME M. Marcel RENON
Commune de <b>GERMOLLES S/GROSNE</b>	Mme Béatrice AUFRANT
Commune de <b>MATOUR</b>	M. Thierry IGONNET M. Patrick CAGNIN
Commune de <b>MONTMELARD</b>	M. Jacques CHORIER
Commune de <b>NAVOUR S/GROSNE</b>	M. Jean PIEBOURG
Commune de <b>PIERRECLOS</b>	Mme Sylvie DUPONT M. Emmanuel ROUGEOT
Commune de <b>SAINT LEGER S/s LA BUSSIÈRE</b>	M. Pierre LAPALUS
Commune de <b>SAINT PIERRE LE VIEUX</b>	-
Commune de <b>SAINT POINT</b>	M. Pierre-Yves QUELIN
Commune de <b>SERRIERES</b>	-
Commune de <b>TRAMAYES</b>	M. Michel MAYA M. Cécile CHUZEVILLE
Commune de <b>TRAMBLY</b>	M. Bernard PERRIN
Commune de <b>TRIVY</b>	Mme Chantal WALLUT
Commune de <b>VEROSVRES</b>	Mme Laurence GUILLOUX

Nombre de délégués en exercice : 25

Nombre de délégués présents : 19

Absents excusés : M. Hervé JOSEPH (Germolles sur Grosne), Mme Nathalie LAPALUS (Matour), Mme Fabienne PRUNOT (Navour sur Grosne), M. Rémy MARTINOT (Pierreclos), Mme Michèle DORIN (Saint Pierre le Vieux), M. Jean-Noël BERNARD (Serrières), M. Damien THOMASSON (Tramayes)

Pouvoirs : Mme Nathalie LAPALUS à M. Patrick CAGNIN, Mme Fabienne PRUNOT à M. Jean PIEBOURG, M. Damien THOMASSON à M. Michel MAYA

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

**Secrétaire : Marcel RENON**

Assistaient également les Conseillers suppléants suivants : M. Gilles PARDON (Saint Léger sous la Bussière)

**Demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de gymnase**

**communautaire au titre de l'appel à projets DETR-DSIL 2025**

REÇU EN PRÉFECTURE

le 25/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-071-200071645-20250716-2025\_48-DE

**DELIB 2025-48**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Vu le règlement de l'appel à projets commun DETR-DSIL 2025 de la Préfecture de Saône-et-Loire,  
 Vu la délibération 2024-33 adoptée le 5 juin 2024 approuvant la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage concernant la construction d'équipements sportifs à Dompierre-les-Ormes,  
 Vu la délibération 2024-76 adoptée le 16 décembre 2024 affirmant l'accord de la Communauté de Communes pour le projet de gymnase communautaire à Dompierre-les-Ormes,

Le Président confirme que la Communauté de communes souhaite toujours poursuivre sa politique de développement des équipements sportifs avec la construction d'un gymnase à Dompierre-les-Ormes. Une première délibération a été adoptée le 18 avril 2024 pour une demande de subvention concernant le projet auprès de l'ANS.

Le Président explique que le projet de gymnase communautaire a évolué avec le concours du maître d'œuvre Laurent Bugaut Architecte depuis la signature de l'acte d'engagement du marché de maîtrise d'œuvre le 15 octobre 2024.

Le Président propose ainsi de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de l'appel à projets commun DETR-DSIL 2025.

Le plan de financement de ce projet de construction au stade PRO/DCE se décompose comme suit :

SAINT CYR - MERE BOITIER								
GYMNASSE COMMUNAUTAIRE DLO - PLAN DE FINANCEMENT PARTIE GYMNASSE SAINT CYR MERE BOITIER - ESTIMATIONS STADE PRO								
DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES					
Travaux (HT)			Subventions					
Poste	Montant	Clé de répartition	Financeurs	Assiette éligible	% sur assiette	Montant Financement	% Total HT	Etat
Terrassement - VRD - Aménagements extérieurs	263 522,88 €	87%	DETR/DSIL	1 963 479,40 €	35,00%	687 217,79 €	34,04%	Sollicitation (hors Photovoltaïque)
Maconnerie - Gros œuvre	328 643,03 €	87%	ANS	Forfaitaire		300 000,00 €	14,86%	Sollicitation
Charpente Bois - Couverture - Façades	439 135,44 €	87% (100% halle sportive)	AAP Conseil départemental 71	Forfaitaire		75 000,00 €	3,72%	Obtention
Metallerie halle sportive	15 000,00 €	100%	Région BFC - Territoires en Action	2 018 726,65 €	20,00%	403 745,33 €	20,00%	Sollicitation
Revetements de sols sportifs	97 991,60 €	100%						
Equipements sportifs	231 503,30 €	100%						
Traitement façade	56 109,84 €	57%						
Etanchéité	45 027,98 €	57%						
Menuiseries extérieures	33 749,53 €	57%	Emprunt			552 763,53 €	27,38%	
Metallerie - Serrurerie	29 793,05 €	57%						
Aménagements intérieurs	139 831,70 €	57%	TOTAL Autofinancement			552 763,53 €	27,38%	
C.V.C - P.S.	111 228,09 €	57%						
Photovoltaïque	55 247,25 €	57%						
<b>1 - Coût global Travaux</b>	<b>1 846 783,68 €</b>							
Etudes (HT)								
Etudes préalables (géotechnie/GEP)	2 514,84 €	57%						
Coût HT Maîtrise d'œuvre Gymnase	161 758,78 €	Avenant Montant définitif						
Contrôle technique + CSPTS	7 669,35 €	57%						
<b>2 - Coût global Etudes</b>	<b>171 942,97 €</b>							
<b>TOTAL HT (Travaux + études)</b>	<b>2 018 726,65 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>2 018 726,65 €</b>	<b>100,00%</b>	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>2 422 471,98 €</b>							

**Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AFFIRME** son accord pour la réalisation du projet de construction d'un gymnase communautaire à Dompierre-Les-Ormes,
- **VALIDE** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Préfecture de Région au titre de l'appel à projets commun DETR-DSIL 2025 à hauteur de 35 % du montant des travaux éligibles, soit 687 217,79 €
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout acte et document relatif à ce dossier.

Fait le même jour, mois et an que dessus,  
 Pour extrait certifié conforme,



Pour le Président empêché  
 Thierry IGONNET,  
 1<sup>er</sup> Vice-Président



**DELIB 2025-48**

REÇU EN PREFECTURE

le 25/07/2025

Application agréée E-legalite.com